



# BUDGET AMENDÉ 2022-2023

25 février 2023



Conseil scolaire  
francophone de la  
Colombie-Britannique



# 01. Contexte budgétaire

# LÉGISLATION APPLICABLE EN MATIÈRE DE BUDGET

Section 166.31 de la loi scolaire  
(qui ramène à la section 110) :

Obligation de produire un budget

**Approbation de l'arrêté pour un budget de 129,158,227 \$**

# Plan Stratégique

## Mission

Inspirer les communautés-écoles par une culture francophone vivante et assurer chez l'élève l'acquisition d'habiletés essentielles de vie et d'avenir

## Vision

Élèves et communautés engagés, francophonie épanouie

## Valeurs

Collaborer, engager, innover

# Dates importantes

Dates Importantes	Processus
Janvier / Février	Approbation du budget amendé par les membres du CA
Janvier / Février	Orientation/priorités à donner au budget préliminaire de l'année scolaire prochaine. Comité Exécutif + Comité Conseil des Finances
Février / Avril	Préparation du budget préliminaire de chacun des services
Avril / Mai	Ajustements au budget préliminaire par le Comité Exécutif, présentation au Comité Conseil des Finances, présentation aux partenaires, Conseil d'Administration + Consultation
Mai / Juin	Approbation du budget préliminaire par le Conseil d'Administration
Juin / Novembre	Préparation du budget amendé de chacun des services
Novembre / Décembre	Ajustements au budget amendé par le Comité Exécutif, présentation au Comité Conseil des Finances, présentation aux partenaires, au Conseil d'Administration

# Composition du budget\*

- **Fonds d'opérations**

Financement des programmes d'enseignement, de l'administration des écoles et du conseil scolaire, de l'utilisation des installations, de l'entretien et du transport

- **Fonds ciblés**

Fonds distincts octroyés par le ministère de l'Éducation et d'autres sources ayant des restrictions sur la façon dont ils peuvent être dépensés.

- **Fonds en capitaux**

Dépenses en immobilisations liées aux installations et à l'équipement (achats) qui sont financées par les subventions d'immobilisations, les fonds d'opérations et les fonds ciblés.

\*Pour le détail de chacun des fonds, voir les annexes.

# 02. Budget en chiffres

# Budget 2022-2023

Le budget reflète une estimation des revenus et des dépenses pour 2022/23.

Certains ajustements ont été faits en fonction :

- Des embauches
- Du nombre d'élèves
- Des revenus selon les informations données par le Ministère
- Du plan stratégique
- Des changements des salaires et des bénéfices
- De l'estimation de la hausse de prix des biens et services
- Des revenus ou dépenses non reconduits par rapport à l'année précédente

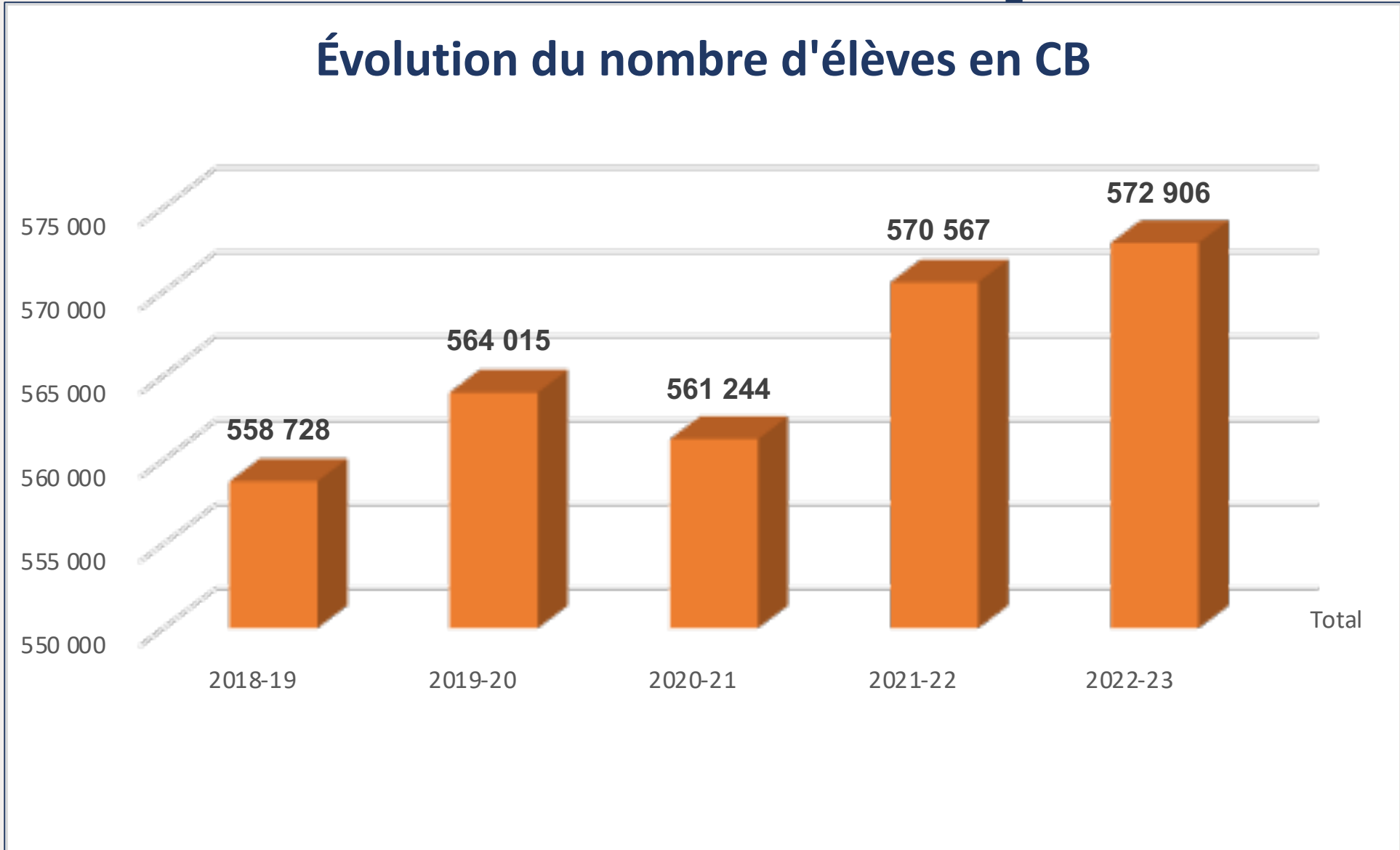


# Remarques pour le budget amendé 22-23

- Budget à l'équilibre
- Nombre d'effectifs d'élèves en baisse
- Frais de transport
- Optimisation des postes à tous les niveaux
- Négociation salariale provinciale / hausse des salaires
- Hausse des coûts moyens en raison de l'inflation
- Hausse des coûts liés à la maladie
- Frais juridiques

# Répartition des élèves en Colombie-Britannique

## Évolution du nombre d'élèves en CB

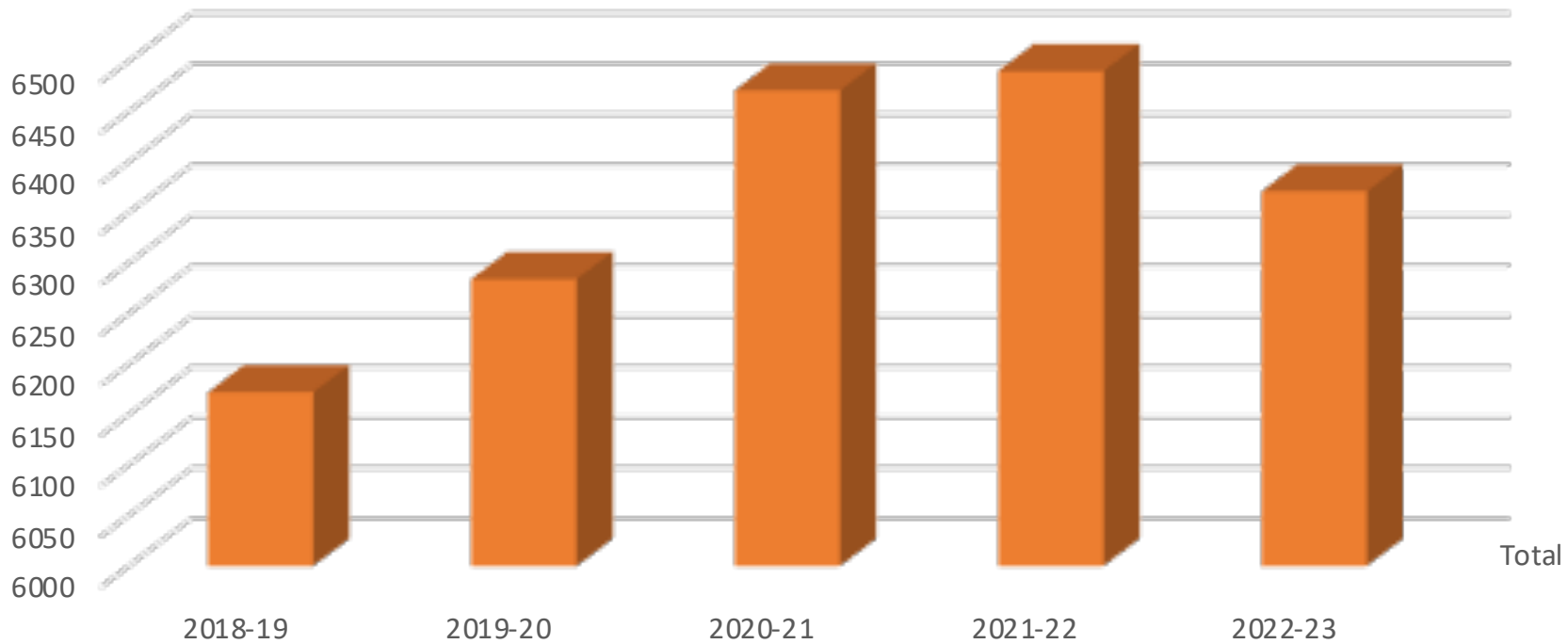


*Données tirées des tableaux au ministère de l'Éducation*

# Répartition des élèves dans nos écoles

Année Scolaire	Nombre d'Élèves		
	Total	Classe	Maison
2018-19	6172	6152	20
2019-20	6284	6269	15
2020-21	6471	6446	25
2021-22	6490	6447	43
2022-23	6371	6348	23

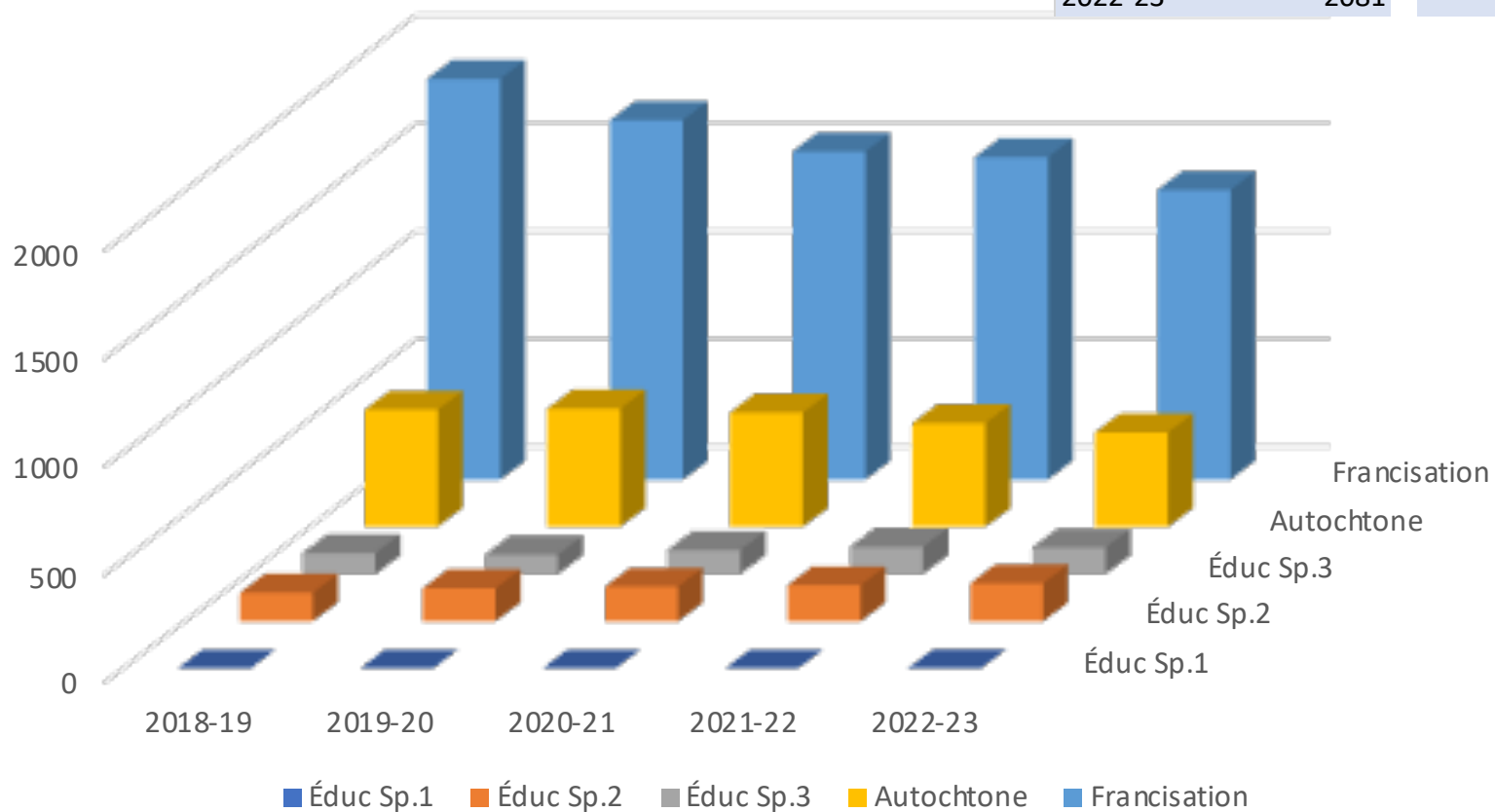
## Évolution du nombre d'élèves



# Répartition des élèves dans les écoles

Inscriptions sur 5 ans

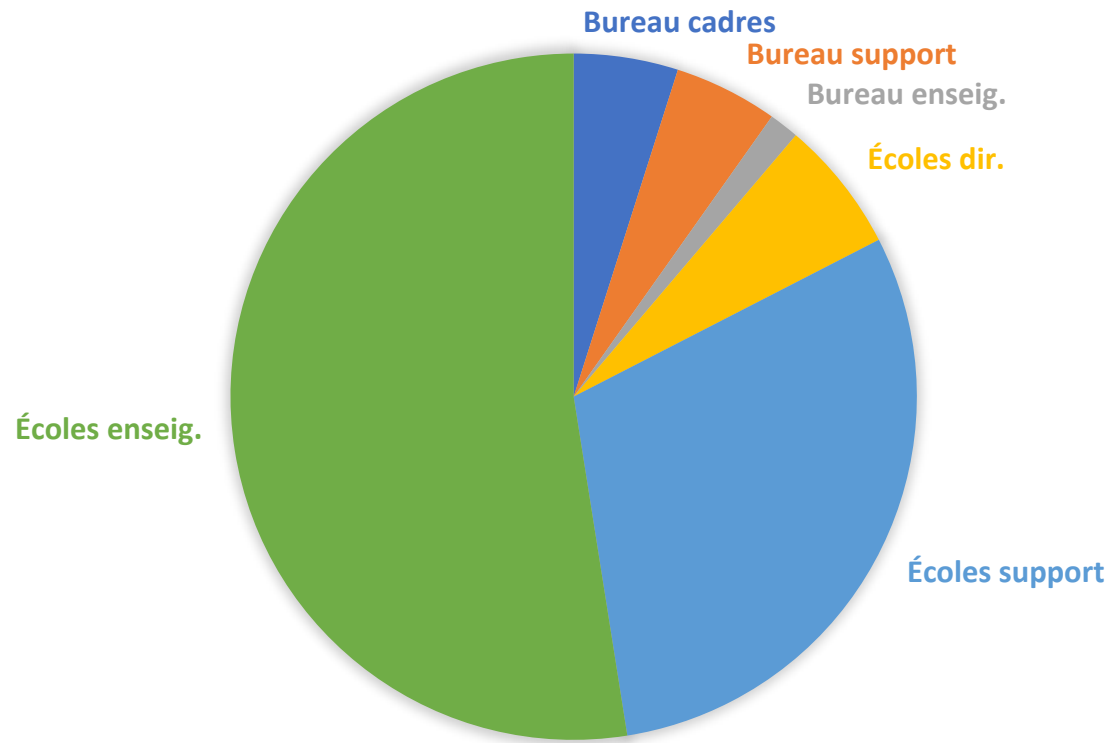
Année Scolai	Total	Inscriptions des élèves à besoin spécifique				
		Éduc Sp.1	Éduc Sp.2	Éduc Sp.3	Autochtone	Francisation
2018-19	2629	0	133	96	543	1857
2019-20	2457	0	153	90	548	1666
2020-21	2323	0	161	111	530	1521
2021-22	2269	0	167	126	481	1495
2022-23	2081	1	176	124	437	1343



# Répartition des employés au CSF (Opérationnel et Ciblé)

		Répartition du Personnel						
		Bureau central			Écoles			
Année Scolaire	Total	Cadres	Support	Enseignants	Directions	Autres Soutien	AP-APS	Enseignants
2021-22 budget amendé	901	44	43	21	52	109	166	465
2021-22 en paie du 30 avril 2022	897	46	44	18	52	97	177	463
2022-23	865	43	42	12	54	102	158	454

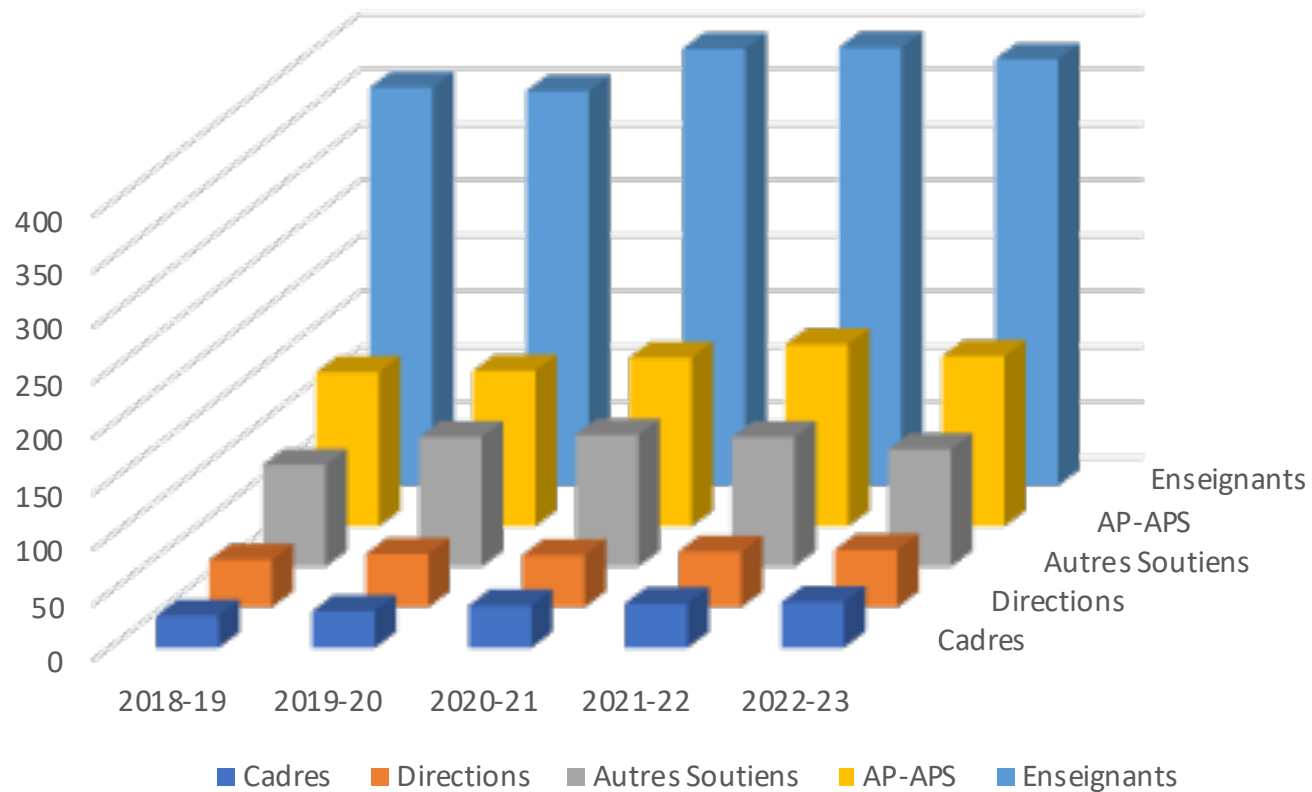
## RÉPARTITION DE L'EFFECTIF



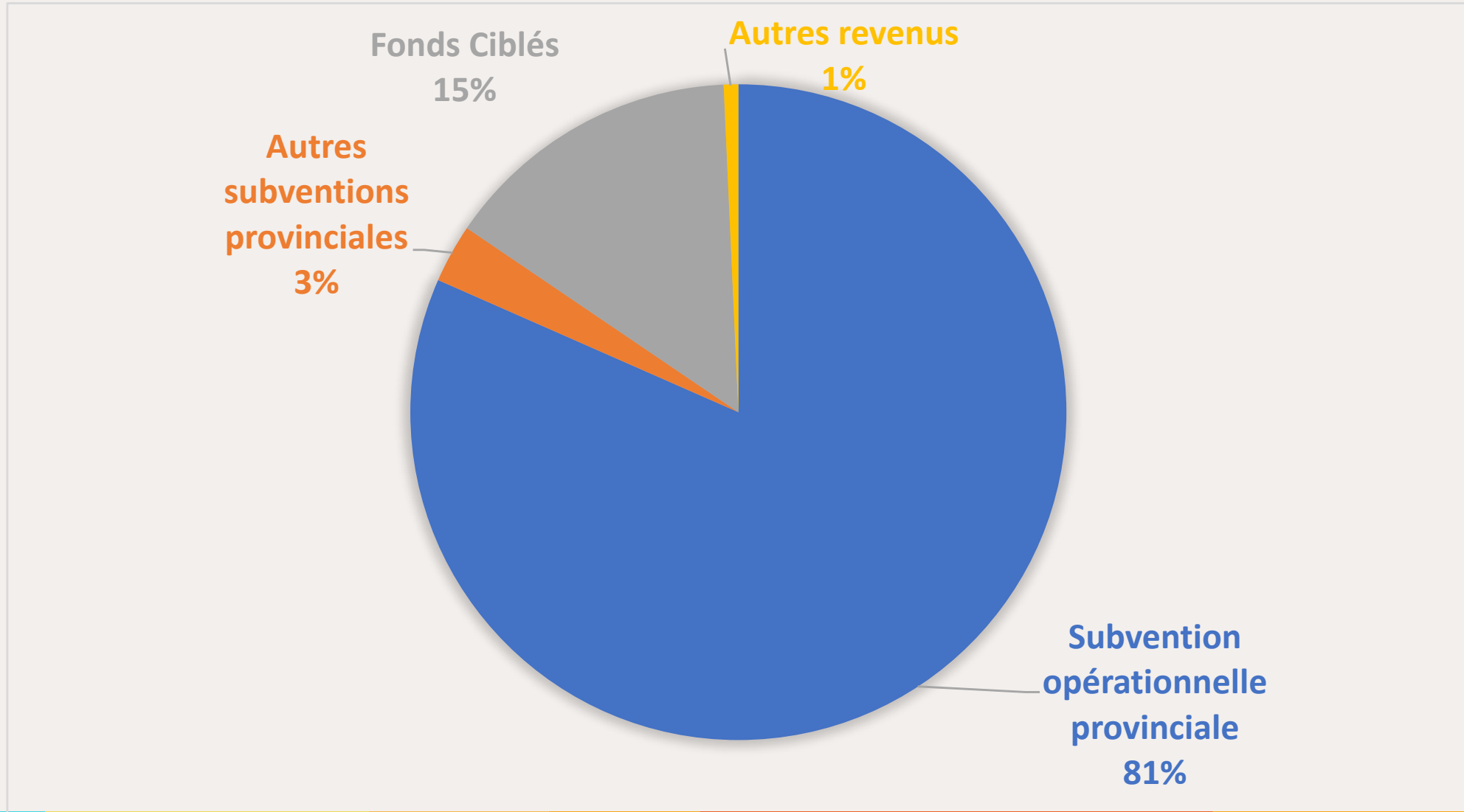
# Répartition des employés au CSF (opérationnel)

Année Scolaire	Total	Répartition du Personnel				
		Cadres	Directions	Autres Soutien	AP-APS	Enseignants
2018-19	664	29	43	92	139	359
2019-20	695	33	48	117	140	356
2020-21	750	38	47	119	152	394
2021-22	766	40	50	117	164	395
2022-23	737	41	52	106	153	385

## Évolution de l'effectif opérationnel sur 5 ans



# Répartition des revenus



**Budget amendé 22-23****Budget préliminaire 22-23**

<b>REVENUS</b>	<b>ETP</b>	<b>Taux</b>	<b>Subvention</b>	<b>Subvention</b>	<b>Variation</b>
<b>621 Operating Grant</b>					
School Base Allocation ETP	6 222.1	\$7 885	\$49 061 456	\$50 714 349	-\$1 652 893
Distributed learning	40.3	\$6 360	\$255 990	\$109 710	\$146 280
Supplementary funding (15%)			\$12 747 601	\$12 909 149	-\$161 548
Home Schoolers	23.0	\$250	\$5 750	\$10 750	-\$5 000
0506 Course challenges	5.0	\$246	\$1 230	\$1 476	-\$246
Unique Needs - ESL	1 343.0	\$1 585	\$2 128 655	\$2 298 250	-\$169 595
Unique Needs - Aboriginal	437.0	\$1 565	\$683 905	\$754 330	-\$70 425
Unique Needs - Special Ed Level 1	1.0	\$44 852	\$44 852	\$0	\$44 852
Unique Needs - Special Ed Level 2	183.0	\$21 280	\$3 894 240	\$3 553 760	\$340 480
Unique Needs - Special Ed Level 3	121.5	\$10 750	\$1 306 125	\$1 354 500	-\$48 375
Adult Education	0.0	\$5 030	\$0	\$0	\$0
Unique Geographic		\$4 328	\$26 927 964	\$26 927 964	\$0
Equity of opportunity supplement			\$266 291	\$278 047	-\$11 756
Education plan			\$57 855	\$57 855	\$0
Summer Learning Grade 8-9	24.0	\$448	\$10 752	\$12 544	-\$1 792
Distributed Learning FEB and May recou	18.6	\$6 360	\$118 508	\$78 440	\$40 068
Operating grant indigeneous			-\$33 896	-\$128 513	\$94 617
Supplement funding pour la baisse du nombre d'élèves			\$400 980		\$400 980
<b>Total 621 Subventions provinciales</b>			<b>\$97 878 258</b>	<b>\$98 932 611</b>	<b>-\$1 054 354</b>
<b>629 Other Ministry Grants</b>					
Pay Equity			\$100 251	\$100 251	\$0
Student transportation			\$750 415	\$750 415	\$0
FSA			\$16 579	\$14 329	\$2 250
Aide au recrutement et retention			\$320 000	\$320 000	\$0
LEA			\$33 896	\$128 513	-\$94 617
Labour Settlement			\$2 242 042		\$2 242 042
<b>Total 629 Subventions provinciales autres</b>			<b>\$3 463 183</b>	<b>\$1 313 508</b>	<b>\$2 149 675</b>



**Budget amendé 22-23****REVENUS** *Subvention*

<b>649 Miscellaneous</b>	
Autres	\$56 908
Inscriptions EPAL	
Locations	\$160 000
Restauration en plus (CEF)	\$0
Surplus reportés	\$488 468
<b>Total 649 Revenus Divers</b>	<b>\$705 376</b>

661 Revenus intérêts	\$155 000
<b>Total Fonds Opérationnels</b>	<b>\$102 201 817</b>

**Fonds ciblés** *Subvention*

<b>629 Other Ministry Grants</b>	
School Generated funds	\$1 350 000
Bc Settlement program	\$572 141
PLOE	\$5 430 915
Mental Health	\$52 000
CEF Overhead	\$347 662
CEF Staffing	\$7 370 430
CEF Remedies	\$0
Community link	\$134 948
Ready set learn	\$88 200
Strong start	\$255 576
Learning Improvement fund	\$349 790
Annual Facility grant	\$277 866
Divers fonds (ELC, SEY2KT, JUSTB4, ...)	\$230 250
Fond d'abordabilité	\$995 152
Seamless	\$110 800
Revenus différés	\$192 850
<b>Total Fonds Ciblés</b>	<b>\$17 758 580</b>

<b>Total Revenus</b>	<b>\$119 960 397</b>
----------------------	----------------------

**Budget préliminaire 22-23***Subvention* *Variation*

		\$0
	\$174 908	-\$118 000
	\$493 000	-\$493 000
	\$80 000	\$80 000
	\$277 174	-\$277 174
	\$100 000	\$388 468
	<b>\$1 125 082</b>	<b>-\$419 706</b>

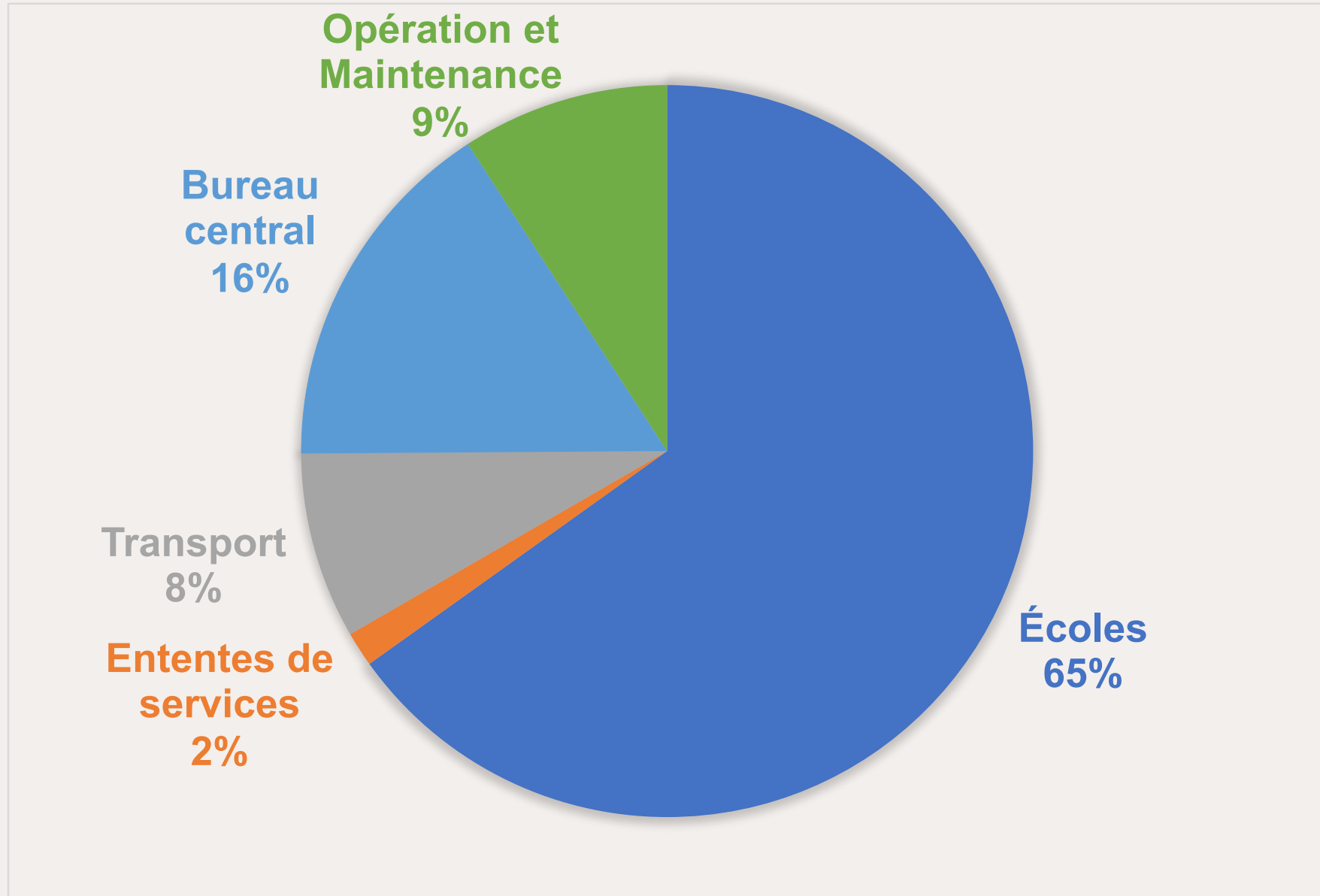
		0
	\$105 000	\$50 000
		0
	<b>\$101 476 201</b>	<b>\$725 615</b>

*Subvention* *Variation*

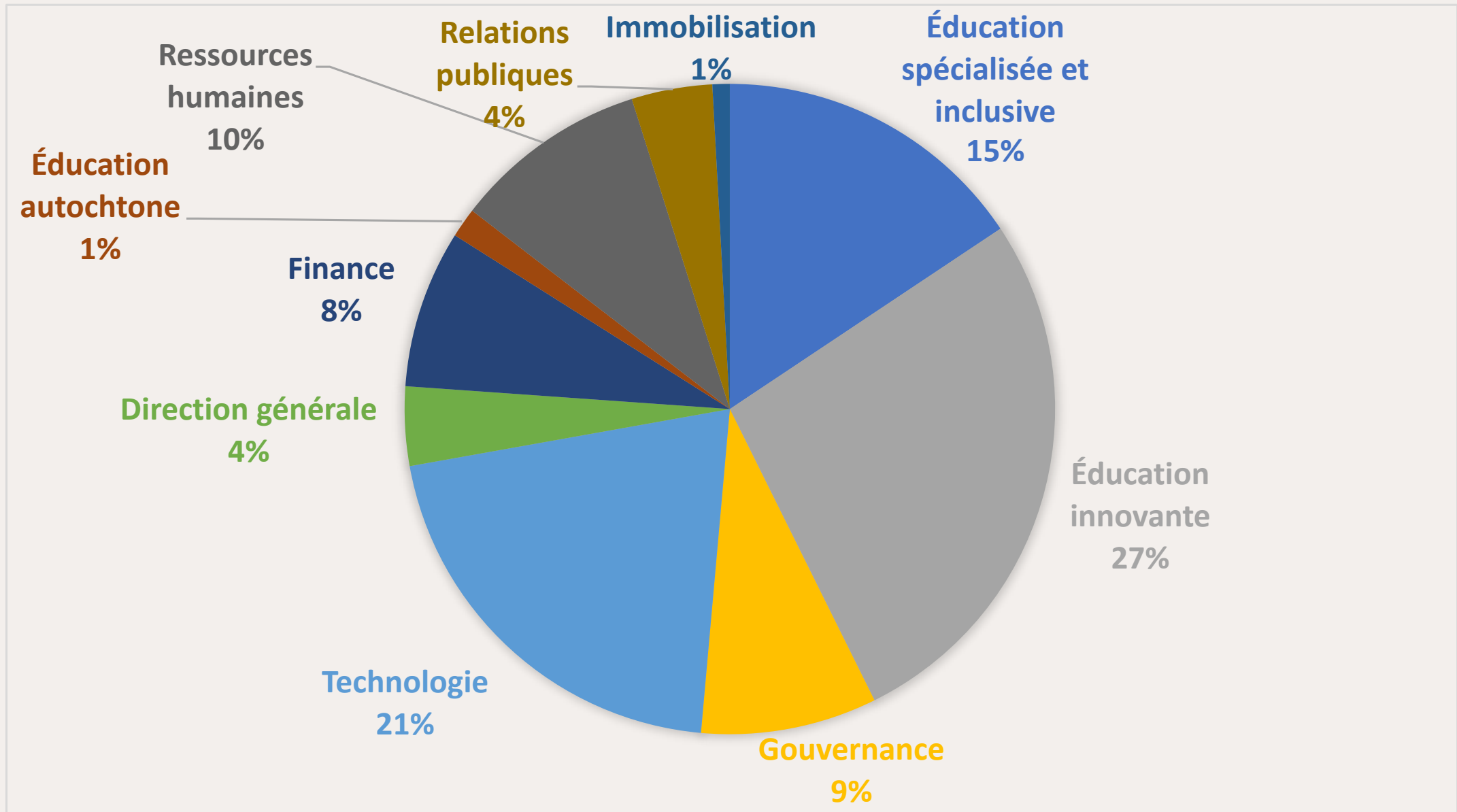
	\$1 350 000	\$0
	\$572 141	\$0
	\$5 430 915	\$0
	\$52 000	\$0
	\$335 128	\$12 534
	\$6 299 915	\$1 070 515
	\$0	\$0
	\$133 009	\$1 939
	\$80 850	\$7 350
	\$192 000	\$63 576
	\$337 179	\$12 611
	\$277 866	\$0
	\$0	\$230 250
		\$995 152
	\$50 000	\$60 800
	\$0	\$192 850
	<b>\$15 111 003</b>	<b>\$2 647 577</b>

		0
	<b>\$116 587 204</b>	<b>\$3 373 192</b>

# Répartition du budget



# Répartition du budget du bureau central





## Budget amendé Budget amendé Budget amendé

30-06-2023

30-06-2023

30-06-2023

Budget  
préliminaire  
30-juin-23Budget  
préliminaire  
30-juin-23Budget  
préliminaire  
30-juin-23Rev Dépenses/  
Budget**DÉPENSES**Fonds  
opérationnelsFonds  
ciblés**TOTAL**Fonds  
opérationnelsFonds  
ciblés**TOTAL**

% H / M

**Direction Générale**

Salaires	515 509	0	515 509	
Bénéfices	115 361	0	115 361	
Services & Matériel	126 000	0	126 000	
<b>Sous-Total</b>	<b>756 869</b>	<b>0</b>	<b>756 869</b>	1%

401 760	0	401 760	128.31%
92 042	0	92 042	125.33%
146 000	0	146 000	86.30%
<b>639 802</b>	<b>0</b>	<b>639 802</b>	<b>118.30%</b>

**Finances**

Salaires	889 880	0	889 880	
Bénéfices	203 230	0	203 230	
Services & Matériel	417 645	0	417 645	
<b>Sous-Total</b>	<b>1 510 755</b>	<b>0</b>	<b>1 510 755</b>	1%

899 893	0	899 893	98.89%
202 747	0	202 747	100.24%
382 645	0	382 645	109.15%
<b>1 485 286</b>	<b>0</b>	<b>1 485 286</b>	<b>101.71%</b>

**Technologie**

Salaires	1 335 282	0	1 335 282	
Bénéfices	312 761	0	312 761	
Services & Matériel	1 055 941	0	1 055 941	
lease RBC	398 630	895 417	1 294 047	
<b>Sous-Total</b>	<b>3 102 614</b>	<b>895 417</b>	<b>3 998 031</b>	3%

1 335 282	0	1 335 282	100.00%
312 761	0	312 761	100.00%
1 140 941	0	1 140 941	92.55%
665 000	629 047	1 294 047	100.00%
<b>3 453 984</b>	<b>629 047</b>	<b>4 083 031</b>	<b>97.92%</b>

**Ressources Humaines**

Salaires	1 267 274	0	1 267 274	
Bénéfices	277 301	0	277 301	
Services & Matériel	284 984	33 527	318 511	
<b>Sous-Total</b>	<b>1 829 559</b>	<b>33 527</b>	<b>1 863 086</b>	2%

1 272 274	0	1 272 274	99.61%
292 301	0	292 301	94.87%
227 401	73 527	300 928	105.84%
<b>1 791 976</b>	<b>73 527</b>	<b>1 865 503</b>	<b>99.87%</b>

**Service Affaires Publiques**

Salaires	221 844	120 630	342 474	
Bénéfices	50 254	31 364	81 618	
Services & Matériel	175 000	173 898	348 898	
<b>Sous-Total</b>	<b>447 098</b>	<b>325 891</b>	<b>772 990</b>	1%

406 399	15 871	422 271	81.10%
90 048	4 127	94 175	86.67%
100 882	640 940	741 822	47.03%
<b>597 330</b>	<b>660 938</b>	<b>1 258 268</b>	<b>61.43%</b>

		Budget amendé				Budget préliminaire			Rev Dépenses/	
		30-06-2023	30-06-2023	30-06-2023		30-juin-23	30-juin-23	30-juin-23	Budget	
<b>DÉPENSES</b>		Fonds opérationnels	Fonds ciblés	TOTAL		Fonds opérationnels	Fonds ciblés	TOTAL	% H / M	
<b>Transport</b>										
	Salaires	0	0	0		0	0	0	0.00%	
	Bénéfices	0	0	0		0	0	0	0.00%	
	Services & Matériel	9 932 248	0	9 932 248		10 026 746	0	10 026 746	99.06%	
	<b>Sous-Total</b>	<b>9 932 248</b>	<b>0</b>	<b>9 932 248</b>	8%	<b>10 026 746</b>	<b>0</b>	<b>10 026 746</b>	<b>99.06%</b>	
<b>Maintenance Bâtiments</b>										
	Salaires	422 197	0	422 197		455 981	0	455 981	92.59%	
	Bénéfices	92 302	0	92 302		101 086	0	101 086	91.31%	
	Services & Matériel	10 262 379	277 866	10 540 245		9 684 477	277 866	9 962 343	105.80%	
	Transfert capital	0	0	0		0	0	0	0.00%	
	<b>Sous-Total</b>	<b>10 776 878</b>	<b>277 866</b>	<b>11 054 744</b>	9%	<b>10 241 544</b>	<b>277 866</b>	<b>10 519 410</b>	<b>105.09%</b>	
<b>Immobilisations</b>										
	Salaires	111 272	0	111 272		220 010	0	220 010	50.58%	
	Bénéfices	22 811	0	22 811		45 102	0	45 102	50.58%	
	Services & Matériel	31 307	0	31 307		31 307	0	31 307	100.00%	
	<b>Sous-total</b>	<b>165 389</b>	<b>0</b>	<b>165 389</b>	0%	<b>296 419</b>	<b>0</b>	<b>296 419</b>	<b>55.80%</b>	
<b>Éducation Autochtone</b>										
	Salaires	194 668	0	194 668		194 668	0	194 668	100.00%	
	Bénéfices	42 171	0	42 171		42 010	0	42 010	100.39%	
	Services & Matériel	47 000	0	47 000		7 000	0	7 000	671.43%	
	<b>Sous-Total</b>	<b>283 839</b>	<b>0</b>	<b>283 839</b>	0%	<b>243 677</b>	<b>0</b>	<b>243 677</b>	<b>116.48%</b>	
<b>DÉPENSES</b>		<b>TOTAL</b>	<b>102 938 268</b>	<b>17 758 577</b>	<b>120 696 846</b>	####	<b>101 199 028</b>	<b>15 388 176</b>	<b>116 587 204</b>	<b>103.52%</b>
<b>RÉSULTAT</b>		<b>TOTAL</b>	<b>-736 452</b>	<b>3</b>	<b>-736 449</b>		<b>277 173</b>	<b>-277 173</b>	<b>0</b>	<b>(3 918 491)</b>
<b>Surplus disponible non restreint</b>			<b>771 133</b>				CEF à recevoir	CEF à recevoir		

## Revenus & Dépenses en Capital

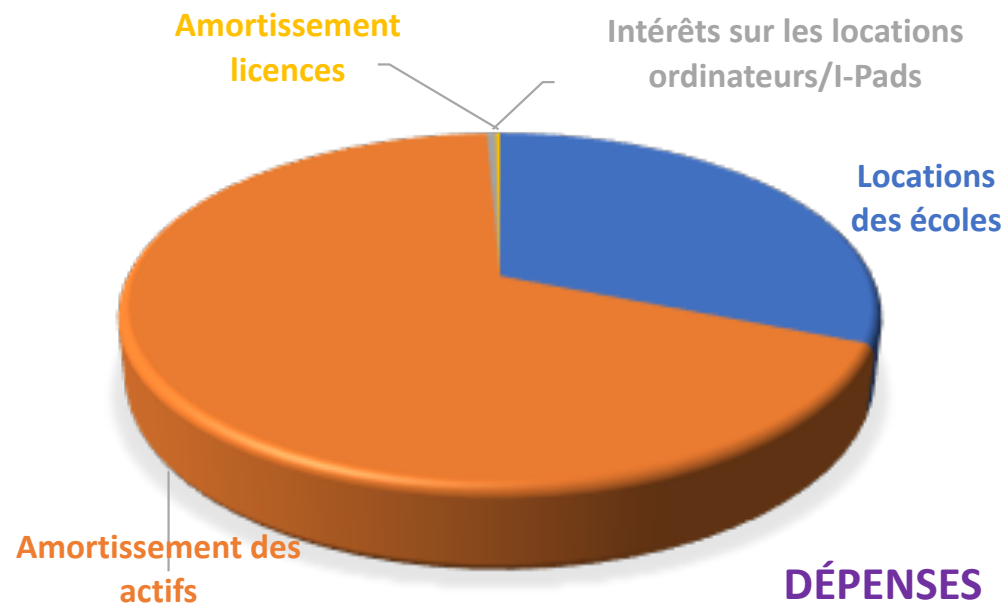
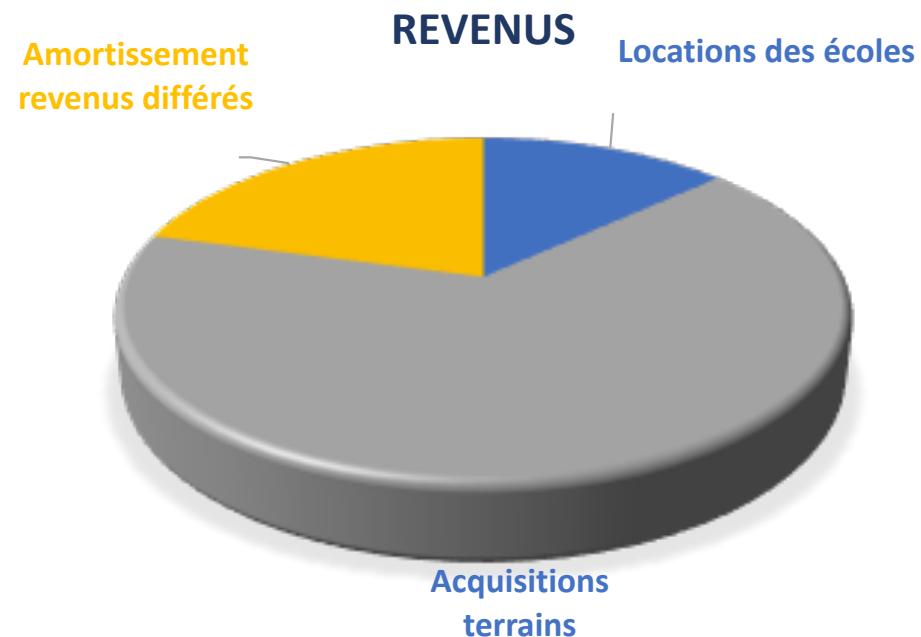
### Revenus

Locations des écoles	3 002 778 \$
Acquisitions terrains	15 000 000 \$
Amortissement revenus différés	4 740 000 \$
<b>Total</b>	<b>22 742 778 \$</b>

### Dépenses

Locations des écoles	3 002 778 \$
Amortissement des actifs	6 600 000 \$
Intérêts sur les locations ordinateurs/I-Pads	44 538 \$
Amortissement licences	20 431 \$
<b>Total</b>	<b>9 667 747 \$</b>

<b>Revenu net</b>	<b>13 075 031 \$</b>
-------------------	----------------------



## Résumé des Surplus

	Opérationnel	Ciblé	Capital	Total
Surplus accumulé début de l'année	1 691 031 \$	52 000 \$	93 822 854 \$	95 565 885 \$
Résultat de l'année	(686 288) \$	1 149 635 \$	13 075 031 \$	13 538 378 \$
Achats d'actifs en capital	(140 000) \$	(254 218) \$	394 218 \$	- \$
Autres	(398 630) \$	(895 417) \$	1 294 047 \$	- \$
<b>Total changements de l'année</b>	<b>(1 224 918) \$</b>	<b>- \$</b>	<b>14 763 296 \$</b>	<b>13 538 378 \$</b>
Surplus accumulé à la fin de l'année	466 113 \$	52 000 \$	108 586 150 \$	109 104 263 \$



# Risques financiers du budget 22-23

- Changement non planifié de la dotation
- Dépenses importantes inattendues
- Frais sur les projets en capitaux non subventionnés
- Les congés de maladie
- Frais juridiques

# Gestion du budget

- Suivre la ligne du temps dans le processus
- Rapport financier produit régulièrement au Comité Conseil des Finances et au Conseil d'Administration pour gérer les variances des dépenses

# Réconciliation avec l'arrêté

## Réconciliation avec l'arrêté

<b>Approbation de l'arrêté pour un budget</b>	<b>129 158 227 \$</b>
---	-----------------------

Dépenses opérationnelles	102 399 637 \$
--------------------------	----------------

Achats actifs en capital (opérationnel)	140 000 \$
---	------------

Dépenses ciblées	16 696 625 \$
------------------	---------------

Achats actifs en capital (ciblé)	254 218 \$
----------------------------------	------------

capital	9 667 747 \$
---------	--------------

<b>Revenu net</b>	<b>129 158 227 \$</b>
-------------------	-----------------------

	- \$
--	------

Merçi!



# Annexes

## Éducation Innovante

- offrir des formations collectives ou individuelles au personnel et organiser des comités selon les besoins
- tenir à jour les ressources pédagogiques disponibles (librairie & technologie) et approvisionner les écoles
- s'impliquer dans les ateliers ou activités organisées par les écoles et offrir l'encadrement requis au besoin
- gérer les programmes de francisation, orientation carrière et counseling ainsi que le BAC International IB

## Éducation Spécialisée et Inclusive

- offrir des formations et du soutien aux intervenants des écoles pour appuyer les élèves à besoins divers
- offrir des services d'évaluation et de consultation : conseillers pédagogiques, psychologues scolaires, orthophonistes, ergothérapeutes, physiothérapeutes, enseignants itinérants en déficience auditive...
- collaborer avec les autres départements du CSF, les conseils scolaires de la C-B. et des autres provinces, des organismes privés et le Ministère de l'Éducation afin de se procurer les meilleurs outils possibles pour répondre aux besoins spécifiques des élèves concernés
- favoriser les milieux d'apprentissage sains et accueillants, incluant le respect des minorités et l'équité en matière de diversité
- privilégier la santé mentale par des campagnes de prévention contre l'intimidation ou l'addiction à des substances nocives et la mise en place de plans d'intervention pour limiter les risques
- gérer les incidents critiques et encourager le développement professionnel du personnel, en particulier les intervenants opérant en milieu scolaire

## Éducation Autochtone

- établir des partenariats avec les communautés locales
- négocier et créer des ententes locales avec les Premières Nations et la Nation Métis
- gérer le budget alloué aux élèves autochtones et écrire des rapports
- offrir des formations et des ressources aux enseignants, les directions et au personnel de soutien
- appuyer la vérité et la réconciliation, ainsi que décoloniser nos espaces pour créer un milieu scolaire anti-raciste
- assurer le suivi auprès du ministère de l'éducation et des partenaires autochtones
- aider avec la planification d'activités scolaires qui met en valeur les perspectives autochtones dans nos écoles

## Immobilisation

- planification du développement des facilités du CSF

## Ententes de Services

- achat de services/cours auprès des commissions scolaires anglophones,
- écoles hétérogènes

## Gouvernance

- Conseil d'Administration
- Frais juridiques : actions légales, baux, écoles hétérogènes, garderies, formules de financement

## Direction Générale

- Leadership général au sein de l'organisation
- Lien direct entre CA et les employés

## Ressources Humaines

- ▶ gérer les contrats (incluant les embauches et terminaisons) ainsi que les demandes de congé
- ▶ rédiger ou mettre à jour les conventions collectives et œuvrer à la résolution des griefs et autres conflits
- ▶ émettre certains rapports requis par le ministère de l'éducation
- ▶ développer l'Intranet et implémenter le nouveau système d'enrôlement automatique des employés
- ▶ améliorer l'interface actuelle en vue d'une meilleure gestion des absences/remplacements du personnel
- ▶ santé/sécurité:
  - mettre en place une structure d'accommodements et gérer l'équipement ergonomique
  - gérer les dossiers d'accidents de travail (déclarations d'employés + réclamations auprès du WCB)
  - affichage et signalisation + sessions d'information (comités SST) & suivi des plans de sécurité

## Relations Publiques

- ▶ s'activer à faire connaître le CSF auprès des organisations gouvernementales et autres institutions-clé
- ▶ utiliser les outils multimédias pour les événements particuliers (photos, vidéos...) + réseaux sociaux
- ▶ organiser les cérémonies des finissants, la rencontre annuelle Rond-Point et autres célébrations

## Finances

- ▶ administrer les comptes payables et le roulement des paies
- ▶ produire en temps opportun les rapports requis par les organismes externes

## Transport

- ▶ 5 compagnies, 154 autobus
- ▶ impact gas : frais de carburant des véhicules

## Maintenance Bâtiments

- ▶ travaille avec plus de 500 contracteurs dans la province pour assurer le bon fonctionnement de nos écoles; entretien, réparations, nouvelles installations, conciergerie, terrains, déneigement
- ▶ impact du Covid: administration du personnel de nettoyage; ajustement chauffage/ventilation, installation plexy, marquages au sol

## Technologie

- ▶ soutien technique à tous les usagers et aux écoles du CSF (intranet, téléphone, courriel, logiciels, sites...)
- ▶ intégrité et sécurité du réseau (protection + confidentialité des données)
- ▶ déploiement des logiciels + outils technologiques de gestion, d'apprentissage et de communication
- ▶ promotion des nouvelles technologies pour favoriser (innovation + engagement des élèves)
- ▶ système de gestion des dossiers d'élèves (MyEducation BC)
- ▶ rapports au ministère (financement CSF) + compilation analyses statistiques (prévisions, réussite élèves)
- ▶ archivage électronique (scan) : données comptables, dossiers élèves

# Fonds d'opérations

La documentation est libre d'accès sur le site du gouvernement :

<https://www2.gov.bc.ca/gov/content/education-training/k-12/administration/resource-management/k-12-funding-and-allocation/operating-grants/k12funding-22-23>

- Allocation de base : 7 885\$/élève
- Distributed Learning : 6 360\$/élève concerné
- École à la maison : 250\$/élève concerné
- Course Challenges : 246\$/élève concerné
- Fond supplémentaire de 15%
- Anglais/Français seconde langue : 1 585\$/élève concerné
- Allocation autochtone : 1 565\$/élève autochtone
- Apprentissage d'adulte : 5 030\$/adulte concerné
- Allocation pour les besoins spéciaux (3 niveaux) : forfait fixe en \$ / élève à besoin spéciaux
- Apprentissage d'été : 448\$/élèves concerné
- Fond de support à l'apprentissage et au curriculum : 57 855\$
- Gr 10-12 School-Age FTE – Distributed Learning :
  - 6 360\$/élève concerné
  - Allocation géographique unique : Voir ci-après

# Fonds d'opérations

La documentation est libre d'accès sur le site du gouvernement :

<https://www2.gov.bc.ca/gov/content/education-training/k-12/administration/resource-management/k-12-funding-and-allocation/operating-grants/k12funding-22-23>

## (suite) Allocation géographique unique

Cette allocation est calculée sur les données de l'année précédente.

**Petites communautés** : pour les petites écoles situées à grande distance d'une autre école la plus proche

**Petites classes** : pour les commissions scolaires avec peu d'élèves

**Facteur rural** : situé à une certaine distance de Vancouver ou du grand centre de population régional le plus proche

**Facteur climatique** : avoir des écoles dans des climats plus froids/chauds avec des besoins supplémentaires en chauffage ou en climatisation

**Facteur de dispersion** : écoles qui accueillent sur une vaste zone géographique

**Facteur de localisation des élèves** : financement en fonction de l'inscription scolaire standard et de la densité de population d'âge scolaire des communautés au sein de cette commission.



# La documentation est libre d'accès sur le site du gouvernement :

<https://www2.gov.bc.ca/gov/content/education-training/k-12/administration/resource-management/k-12-funding-and-allocation/operating-grants/k12funding-22-23>

**Allocation géographique unique (détails)** Cette allocation est calculée sur les données de l'année précédente. Pour 2021/22, le supplément est déterminé en fonction des effectifs ETP financés au 30 septembre 2020.

**Petites communautés** : pour les petites écoles situées à longue distance d'une autre école la plus proche / Le Supplément est calculé pour chaque « communauté » en plaçant le nombre d'ETP dans la formule applicable pour chacune des trois catégories. Les totaux pour chaque communauté sont ensuite agrégés pour fournir un montant total de financement du district pour le supplément pour petites communautés. Quand la population étudiante pour une région définie est inférieure à 250 élèves au primaire et 650 au secondaire. Ce critère se redivise en 4 catégories basés sur primaire/secondaire et nombre d'étudiants.

**Petites classes** : pour les districts avec peu d'élèves / Éligibilité: 2,500 ou moins ETP: \$1,665,625 / Éligibilité: plus de 2,500, mais moins de 15,000 ETP: \$1,665,625 – (\$133.25 x (FTE – 2,500))

**Facteur rural** : situé à une certaine distance de Vancouver ou du grand centre de population régional le plus proche / Pour être admissible à ce supplément, la ville dans laquelle est situé le bureau de la Commission doit être à au moins 100 kilomètres de Vancouver par la route. Pour chaque district scolaire, l'indice rural est multiplié par le financement de l'allocation de base de septembre précédent. Le facteur rural est pondéré à 20 %. Les centres régionaux sont définis comme des centres de population ayant une population minimale de 70 000 habitants, selon Statistique Canada, Recensement de 2006.

**Facteur climatique** : avoir des écoles dans des climats plus froids/chauds avec des besoins supplémentaires en chauffage ou en climatisation / Les degrés-jours de refroidissement et les degrés-jours de chauffage pour chaque quartier ont été additionnés pour atteindre le total des degrés-jours climatiques. Les degrés-jours climatiques totaux ont été indexés au minimum provincial de 2 748,3 jours climatiques (SD 46 – Sunshine Coast). L'indice climatique représente donc les jours de chauffage et de climatisation supplémentaires au-dessus du minimum provincial (Total Climate Days – Provincial Minimum). Pour chaque district, l'indice climatique est multiplié par le financement de l'allocation de base de l'année précédente. Le financement de Climate Factor est pondéré à 6 %.

**Facteur de dispersion**: écoles qui accueillent sur une vaste zone géographique / L'indice de dispersion tient compte du fait que certains districts ont un fardeau financier plus important que d'autres en raison de la séparation des écoles du bureau central. Des coûts supplémentaires découlent de l'augmentation des déplacements. Une école peut être incluse dans le calcul de l'indice si cette école se trouve à plus de 40 kilomètres de son bureau ou si elle est séparée par de l'eau. 40 kilomètres est connu comme la « distance seuil ».

**Facteur de localisation des élèves** : financement en fonction de l'inscription scolaire standard et de la densité de population d'âge scolaire des communautés au sein de ce district / calculé comme suit : 1. Les communautés telles que déterminées dans le calcul du supplément pour petites communautés sont utilisées 2. La densité de population d'âge scolaire selon le Recensement de 2011, Statistique Canada est identifiée pour chaque communauté 3. Le nombre d'ETP d'âge scolaire inscrits dans les écoles standard de l'année scolaire précédente est pondéré en fonction de la densité de population d'âge scolaire du cluster 4. Plusieurs exceptions sont applicables

# Fonds d'opérations

La documentation est libre d'accès sur le site du gouvernement :  
<https://www2.gov.bc.ca/gov/content/education-training/k-12/administration/resource-management/k-12-funding-and-allocation/operating-grants/k12funding-22-23>

## Autres allocations

**Équité salariale** : Une lettre d'entente signée en 2005 a établie une aide en matière d'équité salariale du personnel de soutien de la maternelle à la 12e année.100k\$

**Aide au transport** : fournir un transport abordable et accessible pour les familles / 750k\$

# Fonds ciblés

La documentation est libre d'accès sur le site du gouvernement :  
<https://www2.gov.bc.ca/gov/content/education-training/k-12/administration/resource-management/k-12-funding-and-allocation>

## La restauration (CEF) :

Restauration : 3 catégories

**Objet** : suite au gain en cours d'appel à la cours Suprême du Canada du BCTF contre province en 2017, mise en oeuvre de fonds pour permettre la restauration de la langue dans contexte éducatif actuel au niveau de la taille et composition de la salle de classe et des paramètres de dotation des services en éducation spécialisée. Une lettre d'entente 17 (LO17) entre BCPSEA et la BCTF a été signée. Le ministère de l'Éducation de la C.-B. s'est engagé de couvrir toutes les dépenses supplémentaires reliées à la mise en place de la LOU 17 aux conseils scolaire via le CEF (Class Enhancement Fund).

**CEF staffing** : on compare nos paramètres de la taille de la salle de classe (nombre d'élèves maximal) de 2002 avec ceux obtenus suite à ce gain de 2016 => on demande la différence au MOE. La soumission finale est octobre/novembre pour le financement de l'année en cours.

**CEF remèdes** : Action prise en ajoutant du temps de préparation pour compenser l'enseignant lorsque la classe est devenue non conforme au niveau de la taille et/ou composition

**CEF overhead** : Coûts supplémentaires engagés suite à l'embauche de ces enseignants tels que la conciergerie en salle de classe, les coûts du personnel RH pour l'embauche, le temps de gestion des directions écoles.

- taille : nombre d'élève

# Fonds ciblés

La documentation est libre d'accès sur le site du gouvernement :  
<https://www2.gov.bc.ca/gov/content/education-training/k-12/administration/resource-management/k-12-funding-and-allocation>

(suite)

**LIF** : Le Fonds d'amélioration de l'apprentissage a été créé par la province dans le but de fournir des ressources supplémentaires pour soutenir les classes complexes qui présentent des conditions d'apprentissage difficiles.

**Community Link** : conçu pour soutenir la réussite scolaire et le fonctionnement social des élèves vulnérables. Les programmes et services peuvent inclure des programmes de petit-déjeuner, de déjeuner et de collation, des soutiens scolaires, des conseils, des travailleurs auprès des jeunes et des programmes parascolaires.

## Fonds ciblés (principaux fonds, suite)

La documentation est libre d'accès sur le site du gouvernement :  
<https://www2.gov.bc.ca/gov/content/education-training/k-12/administration/resource-management/k-12-funding-and-allocation>

### PLOE :

- Le ministère de l'Éducation administre le financement fédéral destiné à couvrir les coûts différentiels résultant de l'offre d'enseignement du français comme seconde langue officielle en Colombie-Britannique.
- Le financement français est accordé sous sept subventions, et le district scolaire est en mesure de transférer des fonds dans le cadre de ces subventions. Tous les fonds français doivent être dépensés avant le 30 juin de chaque année.
- Le district reçoit 70 % du financement au printemps de chaque année et le solde de 30 % à l'été de l'année suivante après avoir soumis un rapport décrivant comment les fonds ont été dépensés et quels avantages ont été tirés de ce financement.

# Fonds ciblés et capitaux

La documentation est libre d'accès sur le site du gouvernement :

<https://www2.gov.bc.ca/gov/content/education-training/k-12/administration/resource-management/k-12-funding-and-allocation>

## Annual Facility Grant (AFG)

Subvention annuelle destinée aux projets d'installation nécessaires pour maintenir les actifs tout au long de leur durée de vie économique prévue et pour empêcher la détérioration prématurée : 9 catégories

1. Améliorations de l'accessibilité
2. Désamiantage
3. Améliorations de réseaux électriques
4. Améliorations de système de murs extérieurs
5. Améliorations de système de ventilation
6. Améliorations de la construction intérieure
7. Améliorations de plomberie
8. Améliorations de toiture
9. Améliorations de site